



Le virus Ébola en Afrique de l'Ouest

FICHE-INFO ECHO

FAITS ET CHIFFRES

Pays touchés : Guinée, Libéria, Sierra Leone, Nigéria.

Nombre de cas suspectés, probables et confirmés (OMS)* : 2127

Nombre de décès (OMS)* : 1145

Aide humanitaire de la Commission européenne en réponse à l'épidémie d'Ébola de 2014 : € 11,9 millions (depuis mars 2014)

* Au 13 août 2014 (source : Organisation mondiale de la santé)

Commission européenne – Aide humanitaire et protection civile

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél. : (+32 2) 295 44 00

Fax : (+32 2) 295 45 72

email :

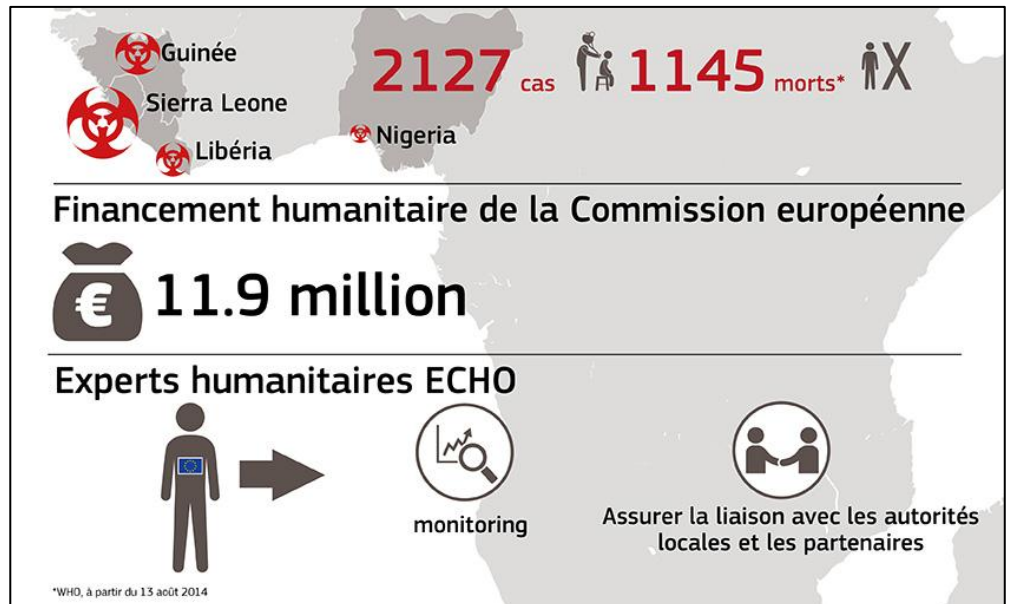
echo-info@ec.europa.eu

Site internet :

<http://ec.europa.eu/echo>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO :
bit.ly/echo-fi



En bref

- Un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest vivent actuellement la pire épidémie d'Ébola jamais enregistrée. Au 13 août, on comptait **2127 personnes contaminées** et près de **1145 décédés**.
- Cette épidémie constitue un problème de santé publique énorme, tant à l'échelle locale que mondiale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) la qualifie comme **urgence de santé publique mondiale**, et appelle à une réponse internationale coordonnée.
- En raison de la dangerosité du virus Ebola, cette crise pourrait avoir un impact mondial catastrophique. Une **approche multidimensionnelle** est donc nécessaire pour parvenir à contenir la situation sur le terrain et empêcher la propagation de cette maladie mortelle vers d'autres pays.
- La Commission européenne s'inquiète de la propagation de la maladie et a continuellement augmenté son soutien depuis mars 2014. Elle a engagé une aide humanitaire à concurrence de **€ 11,9 millions**.
- En outre, elle a déployé des experts humanitaires dans la région pour surveiller la situation et assurer la liaison avec les autorités et partenaires opérationnels.
- La Commission européenne suit la situation de près par le biais de son [centre de coordination des interventions d'urgence \(ERCC\)](#).

Situation et besoins humanitaires

Contexte

Il s'agit de la première épidémie du virus Ébola en Afrique de l'Ouest depuis que le virus fut découvert en 1976. Cette souche zaïroise de la maladie se propage par contact avec les fluides corporels d'animaux ou de personnes infectés. En l'absence de vaccin ou de traitement spécifique, le virus Ébola atteint des taux de mortalité allant de 60 à 90 %, ce qui en fait l'une des maladies les plus mortelles.

Les premiers rapports de cas d'Ébola provenaient de la préfecture de Guéckédou, une région forestière du sud-est de la Guinée, à proximité des frontières avec le Libéria et le Sierra Leone. En raison de la faiblesse des systèmes de santé de ces pays, empêchant une détection et une surveillance rapides du virus, et de la mobilité des populations de cette région, le virus s'est rapidement propagé sur un vaste territoire.

On soupçonne que la propagation du virus s'est faite des chauves-souris aux primates, et des primates aux humains, par contact avec les animaux infectés. Les symptômes peuvent se développer jusqu'à 21 jours après contraction de la maladie, ce qui facilite sa propagation au-delà des frontières lorsqu'aucun traitement n'a lieu.

Actuellement, l'épidémie d'Ébola fait des ravages dans les quatre pays concernés : la Guinée, le [Libéria](#), le Sierra Leone et le [Nigeria](#). Au 1 août, on comptait 2127 personnes contaminées par le virus et près de 1145 décédées. Selon l'OMS, il s'agit de la plus grave épidémie enregistrée en termes de cas, de décès et d'étendue géographique.

Réponse humanitaire de l'Union européenne

Depuis mars 2014, la Commission européenne alloue des fonds humanitaires à ses partenaires opérationnels dans les pays touchés par l'épidémie Ébola. Elle a continuellement augmenté ses efforts pour contenir la propagation du virus et protéger la population locale contre les risques de contamination. En outre, la Commission a déployé des experts et spécialistes humanitaires sur les lieux et fournit des équipements indispensables.

La Commission européenne a alloué € 11,9 millions d'aide humanitaire à ses partenaires sur le terrain, en soutien à leurs actions prioritaires. Les fonds vont à plusieurs organisations dont :

- **Médecins sans Frontières (MSF)**, pour la poursuite et l'intensification de leurs interventions en matière de prise en charge clinique, en ce compris l'isolement et traitement des cas ainsi que le soutien psychosocial pour les patients et leurs familles. Les fonds alloués permettent également d'augmenter la capacité de l'organisation à retrouver et tester les cas 'suspects' parmi les personnes ayant été en contact avec les porteurs du virus. Une partie des fonds sert à former du nouveau personnel, afin de faire face à la forte demande de traitement, et à équiper le personnel humanitaire de tenues de protection personnelle.
- **L'Organisation mondiale de la santé (OMS)**, en soutien à leurs efforts en termes de surveillance épidémiologiques et de coordination. Comme l'OMS dirige actuellement les interventions humanitaires sur le terrain en Guinée, au Libéria et au Sierra Leone, elle recevra également des fonds pour des fournitures médicales, des équipements et pour une plus grande aide logistique et davantage de personnel sanitaire.
- La **Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)**, pour la poursuite et le renforcement de ses efforts de sensibilisation auprès des communautés, au travers de messages promouvant l'hygiène et la santé, ainsi que ses efforts pour dépister les personnes 'contact' et minimiser les risques liés aux enterrements des malades décédés.

